

Objectif de l'Association : l'Association (loi 1901) dite « amicale des retraités et préretraités de l'APAVE SUD EUROPE » fondée le 10 décembre 1992, présente un caractère philanthropique, social, humanitaire, familial et culturel, permettant de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les personnes ayant œuvré au sein de l'entreprise suscitée et de ses filiales.

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION 2022

☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal **Ville**

Téléphone / / / /

Courriel @

.....le

Signature

La cotisation annuelle 2022 est de 30 €uros par adhérent, avec la possibilité de faire adhérer son conjoint pour 30 euros supplémentaires (avec les mêmes avantages). Un reçu vous sera adressé ultérieurement. A savoir que la cotisation est déductible des impôts au titre de l'article 200 du CGI (Code Général des Impôts).

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « ARAL ».

Siège social de l'ARAL

*177 route de Sain Bel – 69160 TASSIN LA DEMI LUNE (APAVE Sudeurope)
Tel. 04.72.32.52.52 (il est préférable de contacter les différents membres du CA)*